

Réunion des délégués du personnel

24 septembre 2015

1. Paiement heures du 1^{er} mai.

Suite à notre question en réunion DP du mois de juillet 2015 concernant notre demande de paiement à 200% des heures effectuées pour les salariés de minuit à 05 heures le jour férié du vendredi 1^{er} mai, avez-vous une réponse à nous donner ?

Réponse : "Pour la période 2015 une régularisation sera effectuée sur octobre et une recherche sur les années antérieures est en cours". Dorénavant, la journée du 1^{er} mai ne sera plus travaillée".

Le SNI-UNSA a précisé que sa demande était basée uniquement sur une régularisation à 200% des heures effectuées et non pas sur une modification du cycle et des horaires de travail sur le 1^{er} mai.

2. Vestiaires montage 4C féminin.

Nous demandons de remplacer les anciennes armoires vestiaires par des modèles plus récents (armoires de couleur bordeaux) dans le vestiaire féminin 4C, récemment rénové.

Réponse : "Un état des lieux sera effectué et un changement des armoires sera fait si nécessaire."

3. Nouveaux embauchés.

Nous demandons d'équiper les nouveaux embauchés avec les nouvelles tenues de travail et de leur prévoir une campagne de prise d'empreintes pour les protections auditives moulées.

Réponse : "Pour les tenues de travail, la liste a été envoyée au prestataire et une date sera définie pour la prise des mensurations.

Pour les protections auditives moulées une campagne est prévue début 2016."

4. Compteur de congés.

Pour certains salariés la journée de St Jean 2014 n'est pas passée en reliquat au 1^{er} juin 2015 et a été supprimée dans les compteurs de congés.

Nous vous demandons des explications et de remédier à ce problème.

Réponse : "En effet, un souci informatique a eu lieu et a occasionné la perte d'un fichier donc ce reliquat de St Jean 2014 sera crédité sur la paie de septembre."

5. Autorisations absences échographie.

Nous vous demandons de communiquer la procédure à suivre pour les salariés de l'entreprise (personnel féminin, marié ou conjoint) concernant les autorisations d'absence pour les examens médicaux obligatoires (échographies) dans le cadre du suivi d'une grossesse.

Réponse : "Pour le personnel féminin, rien ne change dans la procédure et pour les conjoints un justificatif de chaque visite obligatoire devra être fourni."

6. Journée tradition St Eloi.

Nous vous demandons d'attribuer la St Eloi 2015 aux nouveaux embauchés. En effet, bien que tombant le 1^{er} décembre, cette journée est créditée par anticipation au 1^{er} juin par usage.

Réponse : "Nous attribuerons cette journée aux nouveaux embauchés. Pour des soucis de gestion du logiciel paie, le salarié devra poser sa demande de congé, pour cette journée, impérativement par le biais du formulaire papier."

7. Aire de repos bielles.

Nous vous demandons de remplacer les sièges cassés à l'aire de repos des bielles ainsi que de faire réparer l'appareil de climatisation.

Réponse : "Cette intervention est prévue semaine 40 et 41."

8. Dalles de plafond.

Nous vous demandons de remettre des dalles au plafond dans les vestiaires et le réfectoire de l'atelier A1.

Réponse : "Un contrôle des fuites sera effectué sur la toiture et après les réparations, les dalles seront changées."